Le programme de lutte contre les maladies non transmissibles fournit un appui technique aux États Membres de la Région de la Méditerranée orientale afin de mettre efficacement en place la Stratégie mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles, adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2000. Pour la première fois, la stratégie a offert une vision mondiale claire permettant de s'attaquer aux maladies non transmissibles par le biais de la surveillance, de la prévention et de la prise en charge. En 2010, un plan d'action régional de lutte contre les maladies non transmissibles a été mis au point d'après le Plan d'action 2008-2013 pour la Stratégie mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles.

Les objectifs du programme de lutte contre les maladies non transmissibles sont les suivants :

- accorder un rang de priorité plus élevé aux maladies chroniques/ non transmissibles dans les activités liées au développement aux niveaux mondial et national ; et intégrer la prévention et la lutte aux politiques de l'ensemble des ministères concernés ;
- instaurer des politiques et des plans nationaux de lutte contre les maladies chroniques/ non transmissibles et les renforcer ;
- promouvoir des interventions destinées à réduire les principaux facteurs de risque communs modifiables des maladies chroniques/non transmissibles, à savoir le tabagisme, la mauvaise alimentation, la sédentarité et l'usage nocif de l'alcool ;
- promouvoir la recherche pour la prévention et la maîtrise des maladies chroniques/ non transmissibles ;
- favoriser des partenariats pour prévenir et combattre les maladies chroniques/ non transmissibles ;
- suivre les maladies chroniques/ non transmissibles et leurs déterminants et évaluer les progrès accomplis aux niveaux national, régional et mondial.

Saturday 27th of April 2024 05:43:56 PM